L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN 21 OCTOBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, du Conseil-Général et du Conseil de la Première Municipalité et de la Commission de Finances.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 21 OCT'BRE.

LES ELECTIONS.

Les bulletins que nous avons déjà reçus de la Pennsylvanie, de l'Ohio et de la Floride nous suffisent pour prévoir le résultat définitif des élections qui ont eu lieu dans chacun de ces Etats.

Dans la Pennsylvanie, les whigs ont élu neuf membres du Congrès et les locofocos quinze. Tous les whigs qui ont voté pour le compromis ont été réélus, ceux dont le vote avait été contraire au Congrès à cette œuvre de conciliation ont été battus ou bien ont vu leurs majorités considérablement amoindries. Thaddeus Stevens, par exemple, a perdu 1500 voix dans son district, et c'est à peine si Dickey a réussi à se faire réélire. D'une autre part, [illegible] démocrate, qui, il y a deux ans, était parvenu par nous ne savons quelles manœuvres, à se faire nommer par un district whig, à une très faible majorité, il est vrai, a été réélu cette année par un vote considérable. C'était un des soutiens du compromis, [illegible] de plusieurs centaines de whigs.

Dans l'Ohio, les démocrates ont élu [illegible] leur candidat au poste de gouverneur, M. Reuben Wood. La délégation de l'Ohio au Congrès se compose de neuf whigs, [illegible] locofocos et trois free-soilers. [illegible] La législature [illegible] Le Sénat se compose de 18 whigs [illegible] et la Chambre [illegible] 35 whigs, [illegible] free soilers.

Dans la Floride, Cabell, whig, candidat pour le Congrès, a sans doute triomphé de [illegible]. On ne sait rien de positif sur [illegible] législature, mais il paraît [illegible] whig.

Nous [illegible] que M. Barnum a transmis [illegible] dépêche télégraphique annonçant qu'il [illegible] Jenny Lind vers le milieu de [illegible] une salle de concert convenable. Les directeurs du Temple des Odd Fellows [illegible] de manière à répondre aux [illegible] données par Barnum [illegible] pour à contenir 4000 personnes.

Jenny Lind.—Nous publions plus loin une [illegible] de Jenny Lind par un des plus habiles critiques de la presse parisienne. Au [illegible] de l'engouement qui domine au Nord et [illegible] Barnum, il nous serait assez [illegible] l'Atlantique [illegible]

[illegible] Artillerie.—Ce corps [illegible] s'est rendu en revue sur la Place d'Armes [illegible]

Désastre à Plaquemines.—On sait qu'un [illegible] a emporté ces jours derniers plusieurs maisons faisant partie du village de [illegible], dans la paroisse Iberville. Un nouvel éboulement a eu lieu depuis et d'autres maisons ont disparu. Le tiers de Plaquemine est englouti. Des bâtiments en briques construits à grands frais ont dû être démolis pour en sauver au moins les matériaux. Le spectacle qu'offre maintenant cette malheureuse village est navrant et la perte est très considérable. On craint que le fleuve ne continue son œuvre de destruction.

Hôpital de Charité.—Le nombre des décès à l'Hôpital de Charité, pendant la semaine qui s'est terminée samedi dernier, s'est élevé à 42. Le chiffre correspondant de la même période 47 malades, 350 sont sortis parfaitement guéris. Le nombre des malades à l'Hôpital est en ce moment de 221.

Récoltes.—Une lettre reçue de Lafayette annonce que plusieurs planteurs de cette paroisse ont commencé à rouler. M. A. Martin [illegible] de sucre. [illegible]

[illegible] Suprême.—La Cour Suprême s'est [illegible]

[illegible] Sénateur.—M. John M. Sandidge [illegible] paroisse Bossier, a été élu sénateur pour le district composé des paroisses Bossier, Claiborne et Bienville, en remplacement de l'honorable Richard M. Drew, décédé.

Le chargé d'affaires des Etats-Unis à Rome a écrit au département d'Etat, à Washington, que M. John L. Petit, de la N. Orléans, était mort à Agos [illegible] dans les Etats pontificaux. Ses effets devaient être transmis à la légation des Etats-Unis à Rome.

Consuls.—Le président a reconnu [illegible] Jacob Franz, du canton de Berne, comme consul de la confédération suisse pour le Michigan, le Wisconsin, l'Iowa et le territoire de Minnesota. M. Franz résidera à Détroit.

Le président a également reconnu M. J. B. Fah, du canton de St Gall, comme consul de la confédération suisse pour les Etats de la Louisiane, du Mississipi, de l'Alabama, du Tennessee et l'Arkansas. M. Fah résidera à la N. Orléans.

Les Montesquiou.—Il est question à St-Louis de renvoyer les frères Montesquiou de la plainte qui pèse sur eux. Ils ont commis un homicide, mais ils ne sont pas coupables de meurtre [illegible] qu'ils n'avaient pas l'usage de leur raison.

MEXIQUE.

Par un navire de Vera-Cruz nous recevons des journaux de Mexico jusqu'au 28 septembre. Nous en tirons les nouvelles suivantes dans le Trait d'Union.

[illegible]

Les bulletins pour l'élection présidentielle ont été presque tous reçus. Le résultat n'est pas encore connu, tant les suffrages ont été partagés, mais il paraît à peu près positif qu'Arista aura la majorité.

Nouvelles d'Europe.

Le steamer anglais Europa est arrivé à New-York dans la matinée du 11 courant. Il apporte des nouvelles de Liverpool jusqu'au 28 et de Paris jusqu'au 26 sept. Elles sont de trois jours plus récentes que celles apportées par l'Atlantic. Nous empruntons à nos journaux français ce qui s'y trouve de plus intéressant.

FRANCE.

Paris, 26 septembre.

Les journaux légitimistes ont pris le temps de réfléchir avant de se prononcer sur le manifeste du parti légitimiste et la réponse de M. de la Rochejacquelein. Leur opinion, exprimée ainsi avec toute la maturité désirable, n'en a que plus de poids. Rappelons en deux mots les termes de la question:

M. de Chambord repousse la doctrine de l'appel au peuple; il veut être roi à la façon de Louis XIV, il pense que le peuple est bon à gouverner mais non à consulter. En conséquence, il désigne comme ses mandataires officiels, comme ses ministres in partibus, cinq personnes dont deux, M. Berryer et M. le général Saint Priest, font partie de l'assemblée législative; toutefois M. de Chambord, en vertu du principe des capacités sans doute, se réserve la direction de la politique générale.

M. de la Rochejacquelein, l'un des chefs de la doctrine de l'appel au peuple, directement attaqué par le manifeste, y répond en acceptant l'excommunication dont on le frappe et déclare qu'il conserve sa foi politique, c'est-à-dire qu'il se séparera loyalement, honorablement et du prince et du parti.

La Gazette de France, après deux jours de silence, considère le manifeste comme "un événement déplorable à tous égards," comme "un acte lamentable," comme "une faute immense, à quelque point de vue de l'opinion légitimiste qu'on veuille se placer."

L'Opinion publique traite fort lestement et le manifeste et la réponse qui y a été faite; nous citons:

"Cette circulaire ressemble, pour la forme, à beaucoup d'autres adressées aux hommes de droite des départements par le même secrétaire du comité électoral légitimiste, et il suffit de la lire pour voir qu'elle n'a point le caractère d'un manifeste, comme la polémique de quelques journaux s'attache un peu puérilement à la faire croire: c'est une circulaire, rien de plus, rien de moins."

Quant à M. de la Rochejacquelein, l'Opinion publique attribue sa lettre, qui nous semble être le cri d'une conscience honnête, l'expression d'une conviction profonde, à cet indigne motif qu'il n'est pas l'un des cinq mandataires officiels désignés par M. de Chambord. Du reste, lettre et circulaire ne paraissent être à ce journal qu'un "incident tout personnel, ce n'est pas même le plus léger des incidents politiques."

L'Union ne veut pas non plus voir dans la circulaire signée Barthélemy un manifeste officiel; c'est une correspondance qui n'a ni plus ni moins de valeur que la lettre de M. [illegible] [illegible] M. de la Rochejacquelein, elle dit:

"Nous n'avons pas besoin d'ajouter avec quel [illegible] nous constatons l'acte de M. de la Rochejacquelein [illegible] que nous l'avons toujours aimé et honoré."

On remarquera que cet arrêt de mort politique prononcé contre M. de la Rochejacquelein est en contradiction formelle avec l'Opinion exprimée par les deux journaux sur le manifeste. [illegible] contre une circulaire de M. de Barthélemy? [illegible] suivant les autres, nous en avisèrions nos lecteurs.

M. de la Rochejacquelein n'a d'ailleurs pas fait attendre sa réponse aux journaux légitimistes. [illegible]

"Qu'on le croie bien, la légitimité ne serait jamais possible en France que dans ces conditions [illegible] nous sommes plus nombreux que vous, messieurs de la circulaire, croyez-le bien."

LA MARINE FRANÇAISE.

Le journal officiel de la marine britannique publie sur la flotte de Cherbourg un article contenant des éloges dont la France a droit d'être fière. Nous les reproduisons avec un orgueil national d'autant plus légitime, qu'ils nous arrivent d'une source [illegible] dans l'intérêt de la vérité bien plus que dans celui de l'ancienne marine républicaine ou impériale.

L'United Service Gazette dit que le prestige de la supériorité des Anglais était tel qu'autrefois un amiral de la Grande-Bretagne eût été fortement blâmé de refuser le combat contre une flotte française supérieure d'un tiers en vaisseaux et en hommes. Ce journal s'empresse d'ajouter qu'il n'en est plus ainsi maintenant, et qu'un amiral devra se garder d'engager une action contre une flotte semblable à celle de Cherbourg, s'il n'a l'égalité du nombre.

Nous nous permettrons à rappeler à l'United service Gazette que Nelson prenait de son temps la précaution de ne combattre qu'à nombre égal. Les Anglais avaient un peu moins de vaisseaux que les Français et les Espagnols réunis à Trafalgar, mais ils avaient plus de trois ponts et au moins autant de canons. Loin de nous de rabaisser un illustre adversaire, mais n'oublions pas qu'un marin anglais a dit: Les trois-ponts ont fait la moitié du génie de Nelson.

Maintenant et sous le bénéfice de cette courte observation, voici l'article de l'United service Gazette:

"Tout marin intelligent qui a visité Cherbourg [illegible] d'en rougir."

GRANDE REVUE À VERSAILLES.

La revue et les manœuvres qui ont eu lieu à Versailles avaient attiré une foule immense dans cette ville, dont les rues ordinairement désertes présentaient l'aspect d'une nécropole. A chaque demi-heure, les wagons charriaient des milliers de curieux vers la plaine Satory. Depuis neuf heures du matin, les troupes étaient rangées en bataille dans ce vaste champ de manœuvres qui offre une lieue et quart de superficie. Une longue file d'équipages stationnait sur les bas côtés, et les lanciers et les guides avaient peine à contenir la foule qui s'étendait en deux files sur toute la longueur de la plaine. Dans les arbres qui bordent les routes, on voyait suspendues à chaque branche des grappes humaines qui avaient poussé en un clin d'œil, malgré la vigilance des gardiens.

A onze heures et demie, M. le président de la république, accompagné d'un nombreux état-major, dans lequel on remarquait deux généraux anglais, M. l'ambassadeur de la Grande Bretagne et les princes de Népaul, arriva en calèche découverte et monta immédiatement à cheval. M. le président avait accepté le matin une collation qui lui avait été offerte à Versailles par le prince indien. L'ambassadeur de Népaul portait pour la première fois, à Paris, le costume militaire de son pays. Ce costume se compose d'une longue tunique brodée d'or sur toutes les coutures, d'épaulettes d'or flottantes qui tombent presque jusqu'au coude, d'un pantalon avec bande d'or et à sous-pieds et d'une petite casquette émaillée d'or et de pierres précieuses: une sorte de ceinturon, orné de brillans et passé en sautoir, complète ce costume d'une richesse fabuleuse. Lorsque, après la revue, l'ambassadeur est descendu de cheval pour se rendre à sa voiture, la vue de ses diamans a excité une telle curiosité que, malgré les évolutions des lanciers chargés de frayer le passage, le prince indien a failli être étouffé par les curieux et les curieuses.

M. le président de la république a commencé par faire, au petit galop, le tour de la plaine; suivi de son état-major, il est allé s'adosser à une sorte de masure appelée la grange de Lamartinière, et les manœuvres ont commencé aussitôt.

Il y eut un simulacre d'attaque dirigée contre le camp établi à l'extrémité de la plaine, dans un bas-fond nommé la Minière, situé dans la direction de Saint-Cyr. Le camp était défendu par l'artillerie. L'infanterie, rangée en bataille, s'avance appuyée de chaque côté par quelques escadrons de chasseurs et de lanciers. Un régiment d'infanterie, formé en carré, reste immobile au milieu du champ de manœuvres, soutenu par les deux magnifiques régimens de carabiniers.

Le canon tonne du côté du camp; l'infanterie répond par un feu très nourri, et le nuage de poudre qui s'élève alors environne les combattans, qui disparaissent totalement à la vue des spectateurs. Au bout de quelques instans, un roulement de tambours donne l'ordre de la retraite, qui s'opère en bon ordre; puis, tout à coup, le bataillon carré et la grosse cavalerie s'ébranlent en même temps au son des tambours qui battent la charge, et l'attaque du camp recommence au milieu d'un épouvantable feu de canon et de mousqueterie. Après dix minutes d'évolutions, cavaliers et fantassins se replient pendant que les tirailleurs continuent à charger et à décharger leurs fusils, en opérant la retraite, qui est aussi protégée par la cavalerie légère.

Il nous serait difficile de peindre l'ardeur qui animait nos soldats. Ce n'était là, il est vrai, qu'un simulacre de combat, les canons ne crachaient que de la poudre, mais à voir nos troupes s'avancer fièrement, murailles vivantes, contre ces tonnantes batteries, on comprenait que le jour où le jeu deviendrait sérieux, le même feu brillerait dans ces regards, le même enthousiasme illuminerait ces mâles visages. Une dizaine de jeunes officiers anglais qui s'étaient mêlés au cortège du président manifestaient hautement leur admiration pour l'habileté et la belle tenue de nos troupes et allaient de rang en rang serrer les mains des soldats et des chefs.

Après ces différentes évolutions qui ont duré environ une heure et demie, quelque repos a été accordé aux troupes, auxquelles le président avait fait distribuer des pâtés et du vin de Champagne, puis vers deux heures les tambours battans et les fanfares ont annoncé le défilé.

M. Louis Napoléon Bonaparte s'était placé à droite escorté de ses aides de camp et de quelques personnes de sa suite. En face du président se tenait M. le général en chef Changarnier, entouré des généraux Neumayer, S. Cavaignac, de Grouchy, François, et d'un assez grand nombre d'officiers supérieurs.

Le défilé fut ouvert par un régiment de ligne, auquel succédèrent l'artillerie et le génie. Jusque-là pas un seul cri ne s'était fait entendre; les officiers se contentaient de saluer en inclinant leur sabre vers le président, lorsque des bataillons de ligne firent retentir l'air des cris de vive Napoléon! La foule, attirée plutôt par la curiosité que par le désir de prendre part à une manifestation, gardait le silence, et elle aurait probablement conservé cette attitude passive si un bataillon de 56e de ligne n'avait crié à deux reprises différentes: Vive l'Empereur! A ces cris on répondit dans les deux files de spectateurs par un cri bien nourri de Vive la République! Le défilé se continua sans épisode remarquable.

Le public battit des mains et poussa des vivats au moment où passèrent au petit trot nos deux magnifiques régimens de carabiniers, dont l'éclat et la beauté font l'admiration, même des Anglais et des Russes, qui ont pourtant, les premiers, les horseguards, et les seconds, les célèbres cavaliers du Caucase. Le nombre des troupes qui ont défilé devant M. le président était de 14,000 hommes.

A quatre heures, les exercices et le défilé étaient terminés. M. le président remontait alors en voiture, salué sur son passage par des acclamations diverses. En somme, tout se serait bien passé si [illegible] n'avait cru devoir protester par tout un bataillon. Ces manœuvres de nos fantassins et de nos cavaliers, auxquelles a assisté une foule immense, ont digne pendant aux belles évolutions qui ont eu lieu dernièrement à Cherbourg.

A la revue qui a eu lieu aujourd'hui, notre célèbre peintre, Horace Vernet, a failli être victime de deux accidents: le cheval qu'il montait s'étant abattu sous lui, M. le président de la République lui a offert un cheval de sa maison, mais ce cheval très fougueux, effrayé par les détonations, s'est cabré et est tombé, laissant sans connaissance.

Cet événement a causé un certain émoi, mais on a su heureusement, quelques instans après, que l'illustre peintre était remis de sa chute.

CHRONIQUE LOCALE.

Affaire rétrospective.—Il y a environ un an, une lettre venant de France, renfermant une traite de 2,000 francs, fut soustraite à la poste. Les personnes qui [illegible] Albert H. [illegible] M. Maxwell, maître de poste. L'enquête aura lieu incessamment.

[illegible]

FEUILLETON.

Revue Musicale.

JENNY LIND.—CHARLES VI.

[illegible]

Il y a deux manières de considérer ces choses humaines [illegible]

S. donc vous avez le malheur naturel d'être doué d'un sens parfaitement droit et d'une inflexible regidité de principes, vous passerez votre vie à gémir sur la déraison universelle. C'est triste. Mieux vaut regarder ce bas-monde comme un immense Bedlam où les plus insensés, ce sont les sages, par cela même qu'ils sont les moins fous de tous.

Depuis quelque temps, pour n'emprunter nos exemples qu'à la spécialité de cette Revue, les partisans de Jenny Lind donnaient à la partie éclairée de ses admirateurs eux-mêmes le plus démoralisant des spectacles, s'il n'en était aussi le plus bouffon. Jenny Lind n'est ni belle comme femme, ni supérieure comme actrice, ni parfaite comme chanteuse. Sa physionomie a du charme, et elle possède des qualités agréables: voilà l'exacte vérité. D'où vient donc l'enthousiasme délire dont elle est l'objet! C'est ce que le plus expert des fanatiques serait fort embarrassé d'expliquer. Mais la pire conséquence de ce nais engouement, c'est que, l'élan une fois donné, les gens raisonnables, sans aller tout à fait jusqu'à l'extravagance, se laissent du moins entraîner par la foule jusqu'à moitié chemin. S'ils ne peuvent adorer l'idole de près, ils veulent du moins qu'on la leur raconte de loin. Calmez-vous: je vais tâcher de satisfaire votre curiosité autant que possible.

Jenny Lind est née à Stockholm, le 6 octobre 1820. Elle appartiendra, dans onze jours et quelques minutes, à cette phase de la vie féminine dont Balzac a réhabilité les grâces passionnelles et vigoureuses. Et voyez la puissance du préjugé! La trentaine, avant cette réhabilitation, était regardée à tort comme l'automne de la femme. C'est son été maintenant: c'est la plénitude de son esprit, de son cœur et de sa beauté. Est-ce la femme qui a changé! Non; c'est l'opinion, et tel badaud que ce chiffre eut effrayé, ne s'épouvantera plus même de la quarantaine, depuis qu'un autre écrivain en a poétisé toutes les maturités. Qu'un brillant faiseur de paradoxes s'en mêle, et vous verrez la saison des hommages se prolonger indéfiniment pour toutes les femmes. Chacune d'elles reproduira le phénomène de Ninon de Lenclos, la seule jusqu'ici pour qui l'amour a été vraiment "de toutes les saisons."

Le père de Jenny Lind tenait, dit-on, un pensionnat de demoiselles, ce qui prouve beaucoup en faveur de la candeur suédoise. A neuf ans, d'après les conseils d'une actrice de Stockholm, Mme Lundberg, elle entra au conservatoire de cette ville. Son professeur se nommait Berg. Ses débuts eurent lieu dans sa ville natale; ils furent brillans, mais rien ne pouvait faire prévoir la furia qu'elle exciterait un jour. La réclame n'avait pas encore opéré.

Ce fut trois ans après, en 1843, qu'elle vint à Paris pour demander à cette capitale de la renommée la consécration européenne de ses premiers succès. M. Meyerbeer obtint pour elle une audition à l'Opéra. Elle chanta un air de Robin des Bois et un air de Robert le diable. Par malheur, le directeur d'alors, M. Léon Pillet, avait été mandé ce jour-là au ministère de l'intérieur par la commission des théâtres royaux. Il ne tendit pas la cantatrice. Le rapport qui lui fut fait, quoique favorable, n'avait rien qui annonçât un prodige. Ce rapport était exact, un peu froid peut-être, car la reine du théâtre, Mme Stoltz, avait assez peu de goût pour les rivales possibles; et bref, aucune proposition d'engagement ne fut faite à la jeune artiste. Tout le monde maintenant se fait un mérite de l'avoir devinée; c'est naturel: rien n'est plus commun que les prophètes après coup. La vérité, c'est que personne alors n'eût peut être engagé cent sous sur les lectures de son avenir. M. Meyerbeer lui-même la vit repartir avec regret, mais sans s'en arracher les cheveux de désespoir.

C'est de cette époque que date la haine profonde que Jenny Lind a vouée à la France musicale; haine justifiée par l'événement, il faut bien l'avouer, et que rien n'a pu calmer jusqu'à ce jour. Vainement, depuis l'explosion de sa renommée, les propositions les plus séduisantes lui ont été faites par la direction de l'Opéra; elle a tout refusé avec dédain. On prétend même, que dans son entrevue à Londres avec M. Duponchel, elle se serait servie, à l'égard des Français, la douce et poétique fille qu'elle est, d'une appellation on ne peut moins internationale; à ce point que M. Duponchel, doublement blessé dans sa qualité de Français et dans sa dignité directoriale, fut sur le point de déclarer la guerre à la Suède. Louis XIV la fit pour beaucoup moins à la Hollande.

Pour braver de plus près la nation qui l'a méconnue, notre irréconciliable ennemie est venue plusieurs fois à Paris depuis cette époque. "Me voici, disait-elle: regardez-moi bien, mais vous ne m'entendrez pas!"

De Paris, après sa regrettable déconvenue, en 1843, Jenny Lind retourna de dépit à Stockholm, refusant même proposition d'engagement à Berlin que M. Meyerbeer lui offrait comme consolation. M. Meyerbeer, ayant été la cause involontaire de sa mortification, lui paraissait lui-même beaucoup trop Français qu'elle consentît à lui rien devoir. Ce n'est que plus tard, après force exhibitions d'actes de naissance et de passeports, qu'elle finit par reconnaître la qualité de Prussien de l'illustre compositeur, et par accepter ses bons offices, sans violer le terrible serment qu'elle avait fait contre nous.

Elle reparut donc à l'opéra de Stockholm en 1843. Elle y joue le rôle d'Alice de Robert le Diable. Son succès fut éclatant cette fois car il s'y mêlait une question de nationalité. Les journaux de Stockholm nous transpercèrent d'épigrammes à cette occasion.

En 1845, de même que Jenny Lind reconnaissait alors M. Meyerbeer pour un véritable Allemand, M. Meyerbeer, complètement éclairé par la vogue qu'elle avait procurée à Robert le Diable en Suède, reconnaissait de son côté Jenny Lind pour une grande cantatrice. Elle céda à ses instances et vint chanter ce bel ouvrage au grand théâtre de Berlin. Elle y resta, du mois de novembre de cette année, jusqu'au mois de mars 1846. Elle se rendit ensuite à Vienne, toujours sur les instances de M. Meyerbeer, pour y chanter le Camp de Silésie du grand maestro. Elle y chanta également la Norma de Bellini et la Fille du Régiment de Donizetti.

Nous ne mentionnons ici que ses principales étapes. Son succès était grand déjà, mais ne dépassait pas encore toutes les limites du connu. C'est seulement à Londres, l'année suivante, en 1845, autant que nous pouvons croire, qu'il jeta tout-à-coup un éclat à éblouir, à aveugler, à reléguer parmi les nébuleuses de l'art les Catalani elles-mêmes, et les Pasta, les Sontag, les Falcon, les Malibran, toutes les étoiles jusqu'à si brillantes du firmament lyrique. (Style suédois.) Il faudrait emprunter aux annales de l'enthousiasme humain, leurs girafes, leurs singes, leurs prétendans et leurs Tom-Pouce, pour trouver une analogie quelconque à l'espèce d'admiration maladive dont l'Angleterre et l'Ecosse ont été frappées d'abord, dont l'Allemagne a subi ensuite la contagion foudroyante, et qui maintenant fait d'innombrables victimes aux Etats-Unis. L'esprit d'imitation n'avait rien produit d'aussi fort, depuis les tarentismes mesmériques, l'épidémie convulsionnaire et la danse de Saint-Guy. C'est une contagion.

Nous l'avons dit, Jenny Lind n'est pas jolie, surtout comme femme de théâtre. Sa figure n'est que plaisante. Sa taille est ordinaire. Sa tournure est suffisamment gracieuse, mais un amateur de plastique ne se retournerait certainement pas dans la rue pour l'admirer. Ses cheveux sont d'un blond agréable, bien qu'un peu fade. L'azur de ses yeux est doux. Ce qu'elle a de mieux, c'est une étrangeté de physionomie qui l'empêche de ressembler à la première venue. Cette même singularité se remarque dans le timbre de sa voix et dans son jeu. C'est évidemment là, sinon la cause, du moins l'occasion de l'engouement tout particulier qu'elle inspire. Il n'y a pas non plus de succès sans prestige. La seule chose à blâmer, c'est l'exagération.

Son organe, d'une étendue ordinaire, a beaucoup de charme, surtout dans les demi-teintes. Dans la Sonnambula notamment, lorsqu'elle s'avance à pas lents, l'œil fixe, en état de somnolence magnétique, la sonorité de son organe a quelque chose qui appartient pour ainsi dire à l'autre monde. C'est bien ainsi qu'une extatique doit chanter pour l'imagination, plus encore que pour les oreilles.

Sa méthode est excellente; justesse, pureté, correction, agilité, telles sont les qualités qui la distinguent, mais qui ne sont pas exemptes d'un petit grain de charlatanisme. Le charlatanisme est indispensable, en tout, à chacun eu égard à la bêtise de la foule. Le beau pur et simple passe au pour inaperçu: il lui faut la moutarde du savoir-faire. Nous avons en France, dans les arts, la littérature et le reste, de fameux [illegible] d'en passant!

Jenny Lind est moins bien placée dans Norma, et généralement dans les rôles de grande expression dramatique. La force physique lui manque. Voilà pourquoi son répertoire est si borné. Il ne comprend guère qu'une demi-douzaine de pièces. La Sonnambula et la Fille du Régiment sont restées ses deux triomphes, comme chanteuse et comme actrice. Son jeu du reste est intelligent; elle a le geste sobre, naturel et gracieux; sa diction est élégante; sa physionomie est expressive, sans avoir beaucoup d'énergie ni de mobilité.

A tous ces dons de nature et d'éducation, dont vous trouverez cet assemblage en la partie ou l'équivalent chez un assez grand nombre d'artistes, il faut donc ajouter des circonstances favorables, ce qui ne se rencontre pas toujours, et notamment, l'absence de toute girafe au moment de son apparition à Londres, — 2o l'empressement jaloux de l'Angleterre et de l'Allemagne à exalter une renommée dont la France n'avait eu ni l'initiative ni la consécration,—3o l'intérêt d'un directeur habile entre tous à faire mousser sa marchandise, M. Lumley; 4o la complaisance bavarde ou vénale de la presse anglo-allemande,—5o la publication d'une foule de canards sur la vie intime de la cantatrice. On a conté, il n'y a pas de grande réputation, même à Paris, ni surtout à Londres. C'était connu, par exemple, l'amour pur de la cantatrice pour un jeune pasteur chaste, honnête mais pauvre, dont elle devait faire son époux aussitôt qu'elle aurait amassé une dot suffisante pour tous deux; tantôt son prochain mariage avec les cinquante millions du présomptif d'un banquier écossais; tantôt son avènement au petit trône de tel ou tel principicule rhénan; tantôt même sa résolution, irrévocable pour la dixième fois, de se retirer du théâtre à la fin de la saison, pour aller faire pénitence au fond de quelque cloître. Ajoutez enfin à ces nombreux élémens de réussite, des bizarreries d'existence et d'humeur, plus volontaires assurément que naturelles, et vous aurez, en partie du moins, l'explication du miracle. On ferait un succès de cent représentations à une serinette, à l'aide de semblables moyens.

Le caractère apparent ou vrai de Jenny Lind est très capricieux, en effet, très quinteux, très variable. Le harlatanisme du Nord est bien supérieur à celui du Midi. Le Midi est prétentieux, ampoulé, exigeant, braillard. Le Nord est modeste, réservé, calme, taciturne. Les plus habiles Fontanaroses dans tous les genres nous sont venus du Septentrion. Jenny Lind confirme cette règle. Elle pleure galment quand on l'applaudit: l'attendrissement sied bien; elle porte la main à son cœur avec une grâce touchante; elle salue avec une gentillesse adorable; elle envoie au public, comme pas une, d'innocens baisers de gratitude; elle est toute honteuse, pour ainsi dire, des bravos qui l'accablent, après avoir tout fait pour les provoquer. Et puis, si elle sait chanter gratis fort à propos, ce qui d'ailleurs est fort louable, elle sait aussi prendre d'après revanches sur la spéculation, ce qui d'ailleurs est très licite. Il n'est brocanteur ni avoué qui s'entende aussi bien qu'elle à sauvegarder ses intérêts. Un seul exemple vous montrera suffisamment son habileté en ce genre. Elle n'a consenti à s'embarquer pour les Etats Unis, qu'après avoir reçu à Liverpool les sept cent cinquante mille francs en espèces, qu'elle a exigés, au préalable, en tout état de cause, pour prix de sa complaisance à être applaudie triomphalement, dans cent cinquante concerts qu'elle devront avoir lieu durant l'espace de dix-huit mois. Elle a, de plus, exigé un cinquième des bénéfices, l'Atlantic pour sa traversée, un hôtel, des équipages, dix-sept valets et une table quotidienne de vingt-cinq couverts. C'est ce qu'on peut appeler de la modération hyperboréale.

Outre ces menus frais, à épouvanter l'imagination, son entrepreneur, M. Barnum, directeur du Museum, s'est engagé à payer par chaque concert, 165 dollars à l'accompagnateur Benedict, et quatre vingt-dix au chanteur Belletti. Total, 187,000 dollars les trois artistes principaux. Une salle a été construite tout exprès pour les recevoir, en face du Broad-street. Elle contiendra quatre mille cinq cents personnes assises. Hé bien! malgré ces énormes dépenses, l'affaire paraît si bonne, qu'il s'est déjà trouvé des spéculateurs à New-York, pour offrir à M. Barnum de sous louer la cantatrice à cent pour cent de bénéfice.

Il n'en saurait être autrement. L'annonce des folles conditions de cette entreprise est déjà à elle seule une condition immanquable de succès. Vous avez vu à Liverpool les populations de vingt lieues à la ronde se presser extatiquement sur son passage, les autorités déployer un appareil formidable pour protéger son embarquement, et cent mille personnes qui ne la connaissaient que de nom, inonder le rivage de larmes de désespoir, tandis que, de son côté, la fugitive, attendrie et la main sur le cœur, nommant 75,000, laissait ruisseler les siennes sur le pont du navire.

Même enthousiasme au débarquement. La bourse a été fermée ce jour-là, les affaires ont été suspendues, la justice a interrompu son cours. On parle d'arcs de triomphe, de guirlandes, de feux d'artifice et de quatre cent mille spectateurs applaudissant d'avance. Enfin un Tacite s'est trouvé qui a écrit, heure par heure, toutes ses actions, même les plus intimes, que l'illustre cantatrice a naturellement faites pendant la traversée. Enfin, voici ce qu'on écrit de New-York sur la première apparition:

"L'enthousiasme va jusqu'au délire, et nous en trouvons une preuve matérielle dans le prix fabuleux qu'ont atteint les billets de son premier concert. Ceux des places réservées ont été vendues aux enchères publiques dans Castle Garden. Quoiqu'on eût exigé indûment un shilling d'entrée, et que la pluie tombât par torrens, plus de quatre mille personnes ont pris part à cette singulière adjudication. Le premier billet, qui conférait le droit de choisir sa place, a été chaleureusement disputé; M. Genin, chapelier, l'a enfin obtenu moyennant la somme exorbitante de 225 dollars (1,237 fr. 50 c.) Il avait donné l'ordre de le pousser jusqu'à 500 dollars (3,750 fr.) Les autres billets ont été payés de 140 à 5 dollars (770 fr. à 27 fr. 50 c.). La recette totale, pour les places marquées ou non marquées, s'est élevée à 29,119 dollars (160,154 fr.)!

Sagesse.—L'Amérique est un pays éminemment dévot, bien plus que vraiment religieux, où les sectes les plus étranges se disputent la crédulité publique. Je parie un dollar qu'avant quinze jours nous entendrons parler d'un culte dont Jenny Lind sera proclamée la divinité. Mais surtout je parie un second dollar que si les hommes les plus éminens de ce temps-ci par le génie, l'intelligence et l'utilité, (y compris les grands compositeurs dont Jenny Lind se borne, elle, à chanter les chefs-d'œuvre,) prenaient fantaisie de visiter Liverpool ou New-York, ils n'y obtiendraient pas un regard, pas un salut, si même on ne les expulsait à grands coups de pommes cuites.

Ah! il y a loin de ces enthousiasmes d'outre-Manche et d'outre-Océan à ceux qui nous animent, nous autres Parisiens, pour nos meilleurs artistes! L'Alboni et Barcilhet ont paru dernièrement dans Charles VI. Les réflexions que nous avons émises à leur sujet dans notre précédente Revue musicale, s'appliquent à ce dernier ouvrage aussi bien qu'à la Favorite. Nous ne les reproduirons donc pas; nous nous bornerons à dire qu'ils y ont obtenu, nonobstant, beaucoup de succès, mais que l'ivresse publique n'est pas allée jusqu'à se faire par l'arc de triomphe.

Cerrito et San-Léon ont fait également leur rentrée dans Stella, un de leurs plus charmans ballets, et le froid enthousiasme de notre dilettantisme n'a pas dépassé "le tonnerre d'applaudissemens, la pluie de bouquets et le triple rappel." C'est bien mesquin!

Que de telles louanges me paraîtraient glaciales maintenant! Qu'est-ce que cela sent peu le Liverpool et le New-York! Que tout cela raisonne peu dollar! En vérité, j'aurais honte de mettre mon nom au bas de si froids éloges, sans autre importance, du reste, que celle de simples renseignemens. Je le tais cette fois. Je n'ai jamais été fort amoureux de publicité. Mais vous ne sauriez croire combien l'anonyme me paraît doux et bon, depuis que la signature est devenue une obligation légale. La vengeance est le plaisir des dieux; la contrebande est celui des hommes. Donc, tout bien examiné, moi, Louis Desnoyers, je me réfugie aujourd'hui dans mon modeste rôle de feuilletoniste, et je m'abstiens de signer, par cela même qu'on pourrait vouloir m'y contraindre.

* * *

AVIS.

Le soussigné croit devoir annoncer qu'ayant été indisposé depuis lundi, 14 du courant jusqu'à samedi, et n'ayant pu quitter sa chambre, il n'a pas écrit pendant ce temps une seule ligne pour le Courrier de la Louisiane.

Le soussigné croit devoir déclarer également que par suite de l'attitude prise par les propriétaires du Courrier de la Louisiane contre les mesures salutaires adoptées pendant la dernière session du Congrès dans le but de maintenir l'Union, il a cessé tout rapport avec ce journal.

P. K. WAGNER.

Vente de Marchandises Sèches.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne sur la vente par colis de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 11 1/2 heures du matin, au magasin de MM. Neilweil, Mills & Co., No. 90 rue Gravier.

Conditions—3 et 6 mois. 21oct

Vente aujourd'hui de marchandises sèches

La vente AUJOURD'HUI à 10 heures, à la salle d'encan de P. H. Pettipain, No 6, rue du Canal, mérite l'attention particulière des acheteurs: elle consiste en un fort lot d'indiennes et tapis avariés, d'un catalogue de 146 colis et lots composé de riches soieries, rubans, velours, cravates, dentelles et une variété de marchandises de saison.

Marié samedi soir, 19 courant, par le Révérend abbé Duquesnay, M. François Joseph Baudoc à Melle Marie Athalie Aullas, tous deux de cette ville.

Décédée hier à 2 heures P. M. à l'âge de 76 ans, Madame Vve Victoire ROCHEFORT. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cet après midi à quatre heures précises. Son corps est exposé rue Dumaine No. 110, entre Bourbon et Dauphine.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Samedi soir, 19 octobre 1850.

Il y a eu une bonne demande de coton; dans la journée et les ventes ont été de 2,500 balles à des prix stables.

Une vente de 10 boucauts de sucre de la nouvelle récolte a eu lieu dans la journée à 6 cents ¼, et de 11 barils de mélasse de cette année à 34 cents. Hier il s'était fait 52 barils à 31 cents.

Dans les farines de fortes transactions ont eu lieu. Le chiffre des ventes a été jusqu'à 4,000 barils à raison de 4 37½ et 4 50 —Ohio, l'Illinois et St Louis, et 4 75 et 5 25 les marques de choix. Pas de ventes de maïs.

Le marché aux provisions n'a pas changé. Le mess se vend $10 37½ et 11, et le prime $9 75 et 9. Un lot de 600 barils et 117 barils de graisse a été vendu à raison de 7 cts la belle qualité.

Le whiskey rectifié se vend 26¼ à 27 cts le gallon.

Un lot de 600 sacs café Rio, sur le chargement de la nouvelle récolte arrivé ici, a trouvé un acheteur à 12 cts.

Le change est au même taux porté dans notre dernière revue. Nous cotons: Sterling, 108 à 109½—Paris, 5f 2½ à 5f 32½—Traites sur New York à 60 jours, 1¼ à 2 pour cent d'escompte—Traites à vue, ½ pour cent d'escompte au pair.

Un navire a été affrété aujourd'hui pour Liverpool à ½ d. de coton et 2 sh. 6 d. le baril de farine.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Gén. Berry, Beazey, pr Liverpool.
Steamship Galveston, Pace, pr Galveston.
R. D. Shepherd, Davis, pr Liverpool.
Empire Queen, Cozier, pr Liverpool.
Brick Water Witch, Conkling, pr Charleston.
Goélette G. B. Mathews, Robinson, pr Belize.
Falcon, Fry, pr Apalachicola.

—ARRIVÉS SAMEDI—

Navire Mary Ward, Nowell, de Liverpool.
Cato, Robinson, de Liverpool.
Parthenon, Woodbury, de Boston.
Barque Miltiadon, Butler, de Vera Cruz.
Goélette Joven Fernando, Ascona, Campêche.
Sarah Elizabeth, Webb, de Pensacola.

—STEAMERS.—

Josiah Lawrence, Carlisle, de St-Louis.
W. A. Violett, Cannanay, de Le Bore.
James L. Day, Giberson, de Mobile.
Bay State, Collier, Cincinnati.
Cherokee, Miloken, de St Louis.
Memphis, Wade, de Cincinnati.
Osceola, Haygood, de Yazoo.
Boreas, Dean, de Louisville.
Gipsey Ure, de Bayou Sara.
Duck River, Clark, d'Alexandrie.

—ARRIVÉS HIER.—

Brick Percey, Bunker, de Exuma.

—STEAMERS.—

Grand Turk, Robards, de St Louis.
E. F. McNeal, Becker, de Memphis.
Patrick Henry, Landry, de Baton Rouge.
Mohawk, Cobb, de Paducah.

Au bas du fleuve et montant:

Barque Warren, McLeod, des Iles Turques.

—MEMORANDA.—

Le steamboat Grand Turk a laissé St Louis le 13 du courant.—Dans ce port pour la Nouvelle-Orléans, les steamboats Bunker Hill No 2, Griffin Yeatman, Gen. Lane, St Louis, Pacific et Paragon. Rapporte 6 1/2 pieds d'eau de St Louis à Cairo et continue à baisser.

New York, 11 octobre—Expédiés, navire Jersey, Day, N Orléans, steamer Pacific, Jarvis, do. 10, arrivée, goélette Eleanor, Johnson (de N Orléans), de Porto Cabello.

En chargement à New York pour la N Orléans, barque Nimrod, Robinson, devant partir le 12 du courant; navire Hemisphere, Whittlesey, devant partir le 24 du courant; navire Toronto, Parker, 17, navire Caroline C. Dorr, Blanchard, sous peu; navire Mine otta, Allen, 14; navire Hungarian, Chase, sous peu; Vicksburg, Berry, 21.

Boston, 10 octobre—Expédié, brick Boston, Torrey, N Orléans. En chargement, navire Triumtate, Rea, devant partir le 18du courant; barque Rainbow, Lombard, 12, barque Florance, Woodward, 13, navire Living Age, Snow, sous peu, navire Cornona, Blanchard, sous peu, tous pour la N Orléans.

Le navire Alleghany a pris la mer le 10 oct. pour la N Orléans.

PORTS ETRANGERS

Par le steamer Europa.

Deal, 24 sept—Arrivé, Edmund Wehman, N Orléans. Passé en dehors le, 23, President, Schmidt, de Breme pour la N Orléans.

Liverpool, 24 — Partis, Saxon, Crosby, N Orléans; Halcyon, Wade, do 26, Parti, Helena Sutherland, do, Alex Grant, Alexander, do, 20, 20, arrivé, Moses Wheeler, King, do., Parti, Hamilton, do. Paris, Thos Church, Pratt, do. 21 arrivé, Camillus, day, do, Josiah Bradlee, Mansfield, do.

Londres, 25—En chargement, Lyman, Douane, N Orléans.

Anvers, 22—Arrivé, St Leon, Lufkin, Nlle Orleans.

Havre, 22—Arrivée Pyramid, Anderson, de la N Orleans, Elizabeth, Gross, do.

Marseilles, 18 sept, en chargement, Amelia, Jordon, N Orléans.

Gravesend, 26—Arrivé, Edmund Wehman, do.

Trieste, 12—Arrivé, United States, Robinson, do.

Cadiz, 12—Arrivé, Mary T Lotterloh, Sommers, N Orleans et Vigo, 31. Parti, New World, Crittens. N Orléans.

Brême, 17—Parti, Faneuil Hall, Sears, Nlle Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

America, pour Boston..............le 5 Octobre

[D'AMERIQUE.]

America, de Boston.................le 30 Octobre

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux,
3,000 demi-boites sardines à l'huile,
5250 quarts do do, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
21oct—15f 99, rue de la Douane

25 PANIERS champagne qualité supérieure en débarquement du navire Claiborne, du Havre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
21oct—15f 99, rue de la Douane

HUILE D'OLIVE—
500 paniers veritable Jas Plagniol, 12 bouteilles
24 onces,
300 do do do 24 1/2 12 onces.
En magasin, et à vendre par
A. CARRIERE,
21 oct 25, rue de la Vieille-Levée.

VINAIGRE BLANC — 10 barils en magasin à vendre par A. CARRIERE,
21oct 25 rue de la Vieille Levée.

EAU DE FLEUR D'ORANGER—50 caisses à vendre par A. CARRIERE,
21oct 25, Vieille Levée.

EAU DE VIE FINE—
Jacquot Tricoche & Co, 1849, 1846, 1844 et 1842,
Adrien Debuché et Co., do do do
Celebrated Brandy wine 1815,
Mre Castillon jae 1815 et 1825,
Jas Hennessy Colore
Chatinet Jae. En demi, quarts et huitièmes de pipes dans les magasins de la douane et à vendre par
A. CARRIERE,
21oct 25, Vieille Levée.

BOUCHONS—4 balles fins et reguliers de 30 milliers chaque,
25 do do do 15 milliers do.
En magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
21oct 25, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux:
38 barriques vin St-Julien médoc,
40 do de Margaux do,
50 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte,
104 do vin St-Julien médoc, à vendre par
A. CARRIERE,
21oct 25, Vieille Levée.

CHANGE sur la Havane à vue, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
11oct No 3, rue Front

L. BINOCHE,
30, Rue de Chartres, encoignure Douane,

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand choix de marchandises d'automne et d'hiver, consistant en indiennes françaises, cachemires unis et imprimés, mousselines de laine, tartans, satins, stella, serge laine et soie, linge en tout genre, corsets; manteaux et mantelets, châles, cachemires, &c., &c., qu'il offre à vendre aux prix les plus modérés.

Incessamment, ouverture d'un ATELIER pour la confection des MODES.

Attendu par les prochains arrivages, un magnifique assortiment de CHAPEAUX, coiffures, rubans, fleurs, &c., &c., que les dames sont priées de vouloir bien visiter avant de faire leurs achats. 21oct—6

DEMANDE D'EMPLOI.—Un jeune homme dans la force de l'âge, allié à une de nos plus honorables familles créoles, désirerait trouver une place de gérant ou d'économe sur une habitation. Ayant reçu une éducation libérale, il pourrait en même temps donner des leçons de langue française et anglaise et enseigner les élémens de l'histoire et des sciences. Sa femme pourrait aussi donner des leçons de piano et d'ouvrages d'aiguilles. S'adresser au bureau du journal. 21oct

Ganterie et Bonneterie anglaise, Laine et Coton.

REÇUS par le navire Huguenot, de Liverpool, et à vendre par B. TATOUT & CO, 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

Grands bas de laine, gris, noirs et blancs, pour hommes, femmes et enfants, bas coton, blancs, écrus, gris, mêlés et noirs, chaussettes coton, laine et mérinos pour hommes et enfants; gants laine pour hommes et enfants, de tous genres, gants soie, filoselle et coton, diverses couleurs; 400 douzaines bottines laine pour petits enfants.

Ils ont toujours en main les articles de fantaisie français, allemands et du Nord, qu'ils vendent aux prix les plus modérés, et attendent incessamment par les navires Arcadia et Old England, du Havre, un assortiment de marchandises de Paris, ainsi qu'une grande variété de jouets d'enfants par les premiers arrivages de B'ême. 21 oct

P. et E. Reilly et Co,

Encoignure Royale et Canal,

AYANT reçu par les derniers arrivages d'Europe le complément de leurs marchandises d'hiver, offrent en vente un choix d'articles de nouveauté, sur lesquels ils appellent respectueusement l'attention des dames et de leurs amis.

Soieries:

Pompadours, chinées, moirées, etc,
Armures, gros d'Afrique, Royales, etc,
Satin de Chine, popeline, gros du Rhin, etc,
Châles, soie de chèvre, cotons, etc,
Crêpe de Paris, foulard uni et imprimé, etc
Foulard Alleni, grenadine impériale, etc 21oct

P. & E. REILLY & CO.,

Encoignure Royale et Canal,

Confection française.

MANTEAUX en velours, garnis de cygne,
do do do de vraie fourrure,
do cachemire garni de pluche thibet
do d'étoffes en velours garni d'hermine,
Sorties de bal cachemire et cygne,
Mantelets, palmes et marinières, de compositions velles
Paletots, soie de feu, basquines etc 21oct

P. & E. REILLY & CO.

[illegible]

Effets à Rideaux et Tapis

Damas [illegible]
Franges [illegible]
Rideaux [illegible]
[illegible]
Portières [illegible]
Baize [illegible]
Tapis de table et de piano [illegible]

Un magnifique assortiment de Broderies,
Mouchoirs Cols, Pelerines, Robes de bal,
Manches, Manchettes, etc,
Dentelles de laine noire et couleurs,
Garnitures de robes en passementerie,
Galons et passementerie pour confection, etc
21 oct

CHANGE SUR LONDRES—A vendre par
DOMINIQUE LANATA,
2 oct No 8 et 10, Jefferson.

CHANGE SUR PARIS—A vendre par
DOMINIQUE LANATA,
2 oct No 8 et 10, Jefferson.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
240 barriques vin rouge St Estephe,
150 caisses de 12 bouteilles vin de Champagne Ay Mousseux,
50 caisses de 24 do do do
3 barils vinaigre à l'estragon,
6 caisses moutarde de Maille,
30 do cerises à l'eau de vie, 10 do abricots
15 do poires do do do pêches,
25 do fruits à l'eau de vie,
250 boites sardines à l'huile,
250 demi do do do 1500 do do do,
3 caisses avec truffes assorties,
2 do [illegible]
100 [illegible]
21 oct ELKINS CREERS

VINS DE PORT ET MADERE.—D'importation directe:
100 barils vin de madère, marque F. Giraud,
20 do do do do do do,
500 do do do do du 3 Reig,
400 barriques vin Roussillon de F. Giraud,
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

VIN DE ROUSSILLON—200 barriques convenables au marché du Mexique, ayant droit à l'exportation. P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

A VENDRE—Par le soussigné—20 quarts cognac,
30 do vin blanc à liqueurs,
30 do do
30 barriques vin rouge Bordeaux,
10 do do extra fin,
100 caisses vin St-Julien Beychevelle,
25 do vin blanc à liqueur,
25 do vin Hermitage
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

EN déchargement du brick Fornax, de Marseille:
50 barriques vin rouge Bergasse.
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille-Levée

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux:
50 barils vin blanc Sauterne;
50 barils vin rouge;
5 demi barriques vin supérieur pour famille.
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement du navire Charlemagne, du Havre:
30 paniers champagne en grandes et demi bouteilles;
600 boites sardines à l'huile de la nouvelle pêche, 600 demi boites do do.
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille Levée.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
le 19 octobre 1850.

CONSEIL GENERAL
Séance de jeudi 10 octobre 1850.

Ordonnance concernant les esclaves Loués au jour ou au mois.

Le Conseil Général ordonne:

Article 1er.—Il ne sera pas permis au maître d'un esclave ou à quiconque possédera à quelque titre que ce soit un ou plusieurs esclaves, de les laisser se louer eux-mêmes au jour ou au mois, soit à bord des navires, soit sur la levée ou ailleurs dans les limites d'une des municipalités de cette ville, sans leur avoir préalablement donné un permis, et ce sous peine d'une amende de dix à cinquante piastres par contravention.

Art. 2—Le dit permis indiquera le nom, l'âge, la couleur et la taille de l'esclave, le nom du maître et sa résidence, et la résidence et qualité de la personne qui donne le dit permis, si cette personne ne possède pas l'esclave à titre de maître. Et toutes les fois que cela sera possible, le numéro de la maison et le nom de la rue devront être mentionnés. Et dans le cas où le numéro de la maison serait inconnu, il suffira d'indiquer la rue où est située la résidence avec les noms des rues qui la bornent. Toute personne qui ne se conformera pas aux dispositions de cet article paiera une amende de dix à cinquante piastres par contravention.

Art. 3—Toute personne employant, soit à bord des navires, soit sur la levée ou ailleurs, dans les limites de l'une des municipalités, un ou plusieurs esclaves qu'il louera au jour ou au mois et à qui il n'aura pas donné un permis comme il est dit ci-dessus, paiera une amende de dix à vingt-cinq piastres pour chacun des dits esclaves ainsi employés.

Art. 4—Il est défendu d'employer aucun esclave dont le permis sera expiré, ou au-delà du temps pour lequel le permis aura été accordé, et ce, sous peine d'une amende de cinq à vingt-cinq piastres par délit.

Art. 5—Toute personne libre aura le droit de demander à l'esclave qui offrira de se louer au jour ou au mois, de produire son permis comme il est dit ci-dessus, et de conduire à la geôle de l'une des municipalités l'esclave qui ne sera pas nanti d'un permis ou qui refusera de le produire, ou bien qui en produira un qui n'aura pas été fait pour lui, ou qui ne serait pas conforme aux indications exigées plus haut. Et tout esclave qui sera trouvé coupable recevra vingt cinq coups de fouet, à moins que son maître ne paie une amende de dix piastres et les frais de geôle. Et il sera du devoir du geôlier, lorsqu'on lui amènera un esclave, pour l'une des causes ci-dessus indiquées, d'en donner immédiatement avis au maître ou à l'agent, et le maître ou l'agent sont inconnus, le geôlier agira conformément à la loi relative aux esclaves fugitifs.

Art. 6—Il est du devoir de tous les officiers de police et des commissaires de police des différentes municipalités, de veiller à la stricte exécution de la présente ordonnance et d'en prévenir la violation. Et le Maire est autorisé, conformément à la loi, à destituer tout officier qui négligera ou refusera d'agir ainsi.

Art. 7—L'ordonnance intitulée "Ordonnance concernant les esclaves loués au jour, approuvée le 10 novembre 1817," et "l'Ordonnance amendant la précédente, approuvée le 2 décembre 1846," ainsi que toutes les autres ordonnances contraires à celle qui précède, sont et demeurent abrogées.

Art. 8—La présente ordonnance sera mise à exécution à partir du premier novembre 1850.

(Signé) WM. C. TOMPKINS, président.

Pour copie conforme.

21 oct H. BIER, Commis.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux,
80 barriques vin rouge Château Grimmont,
150 barils vin blanc.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
18 oct 27, rue St Louis.

CIGARES DE LA HAVANE.—Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en main et à vendre par J. M. CABALLERO,
18oct 38, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

CIGARES PRINCIPES.—Un lot de cigares véritables de cette marque, venant d'arriver à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée,
18oct entre Douane et Bienville.

CIRE BLANCHE—6 balles cire blanche, en déchargement du brick Joséphine, venant de la Havane, à vendre par
BERNARD TURPIN,
18 oct 20, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux:
400 caisses vin rouge St-Julien.
150 do sardines en boites, demi et quarts.
50 quarts pipes eau de vie A. Camus.
50 boîtes [illegible] do do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
18 oct 17 & 19, rue St-Louis

Compagnie d'Orléans No. 21.

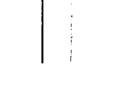

LES officiers et les membres de cette Compagnie sont invités à assister à l'assemblée trimestrielle qui aura lieu lundi soir, 21 courant, à 7½ heures. Les membres de la Compagnie sont priés d'être ponctuels.

Par ordre, LOUIS O. HUARD,
17 oct—4 Secrétaire.

☞ Le navire CLAIBORNE, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re Municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires. G. M. LUCAS,
18 oct—6f 30, Bienville.

Bureau des Inspecteurs de Tabac de la Nouvelle-Orléans.

18 octobre 1850.

TOUTES les personnes intéressées au magasinage des tabacs dans les entrepots VIRGINIA, OREGON et FIRE-PROOF, de la rue Suzette, sont par le présent notifiées que ces tabacs seront immédiatement transférés aux entrepots pris à bail par le nouveau bureau d'inspecteurs de Tabac, à savoir: les entrepots Commercial, de la rue Hunter, Madame Fouché, Hills, Port, Bulls' Head et Triangle: ce dernier est situé rue Lafayette.

Le bureau informe respectueusement le public, qu'il est prêt à recevoir et emmagasiner du Tabac, comme précédemment.

19 oct—6 WALTER TURNBULL, président

LE soussigné serait reconnaissant aux personnes qui pourraient lui donner des renseignements sur la disparition d'EMMA HYMEL, jeune fille de 13 ou 14 ans, qui a laissé son domicile se rendant à l'Ecole Publique, située rue Ste-Anne, entre Marais et Villeré, le 16 courant, à huit heures du matin.

Nouvelle Orléans, 19 octobre 1850.

P. E. CROZAT,
19 oct—3 rue du Bayou, près la rue St Claude

LA personne qui aurait connaissance de 2 barriques de vin marquées B. Tureton Galveston, et qui ont dû être prises le 3 octobre courant, sur le wharf, par tout autre bateau que le steamer Galveston, auquel elles étaient destinées, est priée de vouloir bien en donner avis à
V. & E. MAIGNAN,
19 oct 85, rue St-Louis.

A louer présentement.

UN MAGASIN rue du Camp, No 3, près de la rue du Canal.

Une MAISON de résidence, située à l'encoignure des rues Conti et Remparts.

Un MAGASIN situé sur la Levée, entre les rues Marigny et Mandeville. Pour les conditions s'adresser à A. CHIAPELLA,
19oct—5 Passage de la Bourse No. 32.

A LOUER—Les trois nouveaux Magasins à trois étages, situés rue Condé et encoignure de la rue Madison, jusques à la rangée des maisons de Mme de Pontalba. On donnera possession le 1er novembre prochain. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
19oct 17 & 19, St Louis.

Domestique à vendre.

UNE excellente domestique de maison, âgée d'environ 30 ans, avec ses deux enfans mulâtres, l'un âgé de cinq ans et l'autre deux ans et demi. Cette esclave est bonne repasseuse, blanchisseuse et cuisinière, pleinement garantie.

Pour les conditions, s'adresser à F. Vay, encoignure Dumaine et Dauphine. 19 oct—3

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—3-4 caisses en déchargement des navires Hope, Mary Glover, Shirley Galena et Oseiphe, à vendre par G. W. DUNBAR,
19 oct 5 rue des Magasins

EN débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge
16 do do Margaux Medoc,
100 caisses cerises à l'eau de vie nouvelle récolte, à vendre par AUG. MOLIER,
19 oct—6 92 rue St Louis.

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne venant de Bordeaux:
50 caisses cerises à l'eau-de-vie,
40 do fruits assortis do,
50 do abricots do,
10 do poires do,
N. DUDOUYT,
19 oct 13 rue Toulouse.

EN débarquement du navire Claiborne de Bordeaux:
100 caisses cerises à l'eau de vie,
100 do fruits à l'eau de vie
60 do abricots, 30 do poires,
20 do liqueurs surfines,
2 do contenant 50 paniers anisette surperfine.
11 do sardines de 44½ boites de Rodel et les frères
21 do do do 24½ do do,
11 do do do 4½ do do,
5 do do do 14½ do do,
A vendre par J. F. BERCIER,
1 oct 56, rue de la Vieille-Levée.

CONSERVES ALIMENTAIRES.—En débarquement du navire Claiborne et à vendre par les soussignés:
2000 demi boites sardines à l'huile
1000 quarts de boites do
42 demi boites pâtés truffés assortis.
30 quarts do do do
50 boites petits pois au naturel.
100 demi boites do do.
25 caisses fraises au jus.
25 do fruits assortis au jus bouteilles.
30 do [illegible] demi bouteilles.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
19 oct 77 rue Natchez.

CHAUX DE THOMASTON—Le chargement du brick H. K. Hiers, consistant en 1921 barils chaux de Meadow Brook, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
19 oct 9, rue des Magasins.

CIMENT—2000 barils Newark et Rosendale, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
19 oct 9, rue des Magasins.

PLATRE CALCINE—100 barils Newark et Rosendale, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN, 9, rue des
19oct Magasins.

BRIQUES A FEU—100 milliers briques anglaises à vendre par
HAYMAN & HOLDEN, 9, rue des
19 oct Magasins.

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des marques Regalias, Cannons, Panetelas, Conchas, Galanes, Londres, Colonnes, Damas, Isabelinos, Milar, Principes, toujours en main et à vendre par LABORDE & XIQUES,
16oct No 3, rue Front.

SUCRE—Blanc de la Havane, qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES,
16oct No 3 rue Front.

INDIGO—De Guatimala, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
16oct No 3 rue Front.

CRANBERRIES NOUVELLE RECOLTE—35 barils, demi barils et quarts de cranberries, première qualité de Boston, à vendre, en déchargement du Mary Glover, aussi plusieurs autres envois attendus tous les jours et à vendre par
W. L. CUSHING & Co.
17 oct 55 rue Commune.

CHAMPAGNE DE N. H. SHREIDER—50 paniers de ce vin supérieur. Cette maison reçoit d'importation directe des envois de cette marque de champagne, à vendre par L. W. CUSHING & Co,
17 oct 55 rue Commune.

CORNICHONS, Sauces épicées, etc—400 caisses de cornichons en gallons, demi gallons et quarts, des marques de Wm. Underwood, W. K. Lewis & Co et Van Barthausen, sauces assorties et aux noix, sauces pomodoros, ketchups aux champignons, etc., aux prix les plus bas du marché, à vendre par W. L. CUSHING & CO.,
17 oct 55 rue Commune.

SIROP DE LIMONS—100 caisses, à vendre par
W. L. CUSHING & Co
17 oct 55 rue Commune

THE NOIR—50 caisses Dolphin, à vendre par
W. L. CUSHING & Co,
17 oct 55 rue Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en magasin, et à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
16oct 98, rue Commune

VIN DE XERES—En barils de 31 gallons et le plus supérieur qu'on puisse trouver en ville. A vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
16oct 98, rue Commune

BOUCHONS DE LIEGE—De toutes qualités et dimensions, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
16oct 98, rue Commune

A VENDRE—En débarquement du brick goélette Ellis, venant de Bordeaux—24 barriques vin St Julien, 40 do do do, 16 do do blanc Haut Sauterne. 100 barils vin do do do. N. DUDOUYT,
16oct 13, Toulouse.

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre.
100 caisses absynthe Ed. Pernod, avec étiquettes de la Croix Fédérale.
50 caisses absynthe Versin Lecoultre, à vendre par N. DUDOUYT,
30sept 13, rue Toulouse

LES soussignés venant de recevoir du Nord et d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, offrent à vendre à des prix modérés les articles suivants:

Toiles d'Irlande 5¼,
do do 6¼ pour taies d'oreiller;
Toiles de Paris, do de Coutrai, Bretagne et Platilles;
Toiles à draps d'Irlande de 6¼, 8¼, 10¼ et 12¼,
do do Françaises de l'retonne de 6¼.
Nappes et serviettes pure fil à carres rouges et bleues;
do do damassées blanches et écrues,
Services damassés français de 12, 18 et 24 couverts;
Damassés pur fil 7¼, 8¼ et 10¼;
Mouchoirs batiste à ourlets;
do do à vignettes;
do do imprimés pour femmes et enfants;
do do clairs, idem à rivières
do do brodés riches, idem festonnés;
do do brodés riches et garnis valenciennes;
Cols brodés garnis et non garnis;
Chemisettes mousseline brodées;
Berthes, écharpes et mantelets dentelle;
Voiles et Voilettes dentelle blanches et noires;
Pèlerines brodées non garnies et garnies dentelle;
Crêpe bleu, paille, blanc et noir;
Fichus filet soie fantaisie;
Cravates soie fantaisie de printemps pour hommes; do d'Italie noire de 32, 34 et 36 pouces;
Cravates batiste d'Ecosse fantaisie et blanches;
Dentelles, valenciennes et entre-deux;
do points de Paris, entre-deux;
do anglaises;
do coton imitation valencienne, etc.;
do noires pour volants et mantelets;
Tulles et dentelles brodés pour mantelets et pèlerines;
Ombrelles, parapluie soie, de coton, bourses soie, gants et mitaines filet uni et Egyptien à doigts et demi-doigts, gants fil d'Ecosse blanc et couleurs pour hommes et pour femmes;
Gants soie couleurs et noirs pour hommes et pour femmes;
Foulards soie à carreaux pour robes;
Soie noire d'Italie pour robes, de 32, 34, 36 et 38 pouces de large;
Mouchoirs foulard uni imprimés, de coton, de Madras;
Rubans, taffetas et satin noir du No 1 1/2 à 12;
Bas soie, de coton blanc et écrus, chaussettes fil écrus et blancs, de coton pour hommes et enfants;
Caleçons et chemises mérinos gaze pour hommes et pour femmes;
Châles mousseline et écharpes barége;
Courtepointes blanches 10¼, 12¼ et 14¼;
Do couleur bleu et rose; do pour enfants;
Mousselines Suisses unies et brodées;
do à raies et à carreaux;
Bobinets blanc, bleu et rose de 10¼ et 12¼;
Percale et jaconas blanc;
Mousseline Mull, batiste d'Ecosse blanche;
Brin fil blanc et écru; do coton;
Indiennes fond clair pour printemps;
Baréges unis et imprimés;
do à carreaux et rayés satinés;
Balzorines, mousselines et jaconas imprimés nouveauté;
Ginghams à mateaux, nankins, toile du Nord, ginghams fil et fil, cotonnades unies, à raies et à carreaux;
Bretelles, bordures, aiguilles, épingles, éventails, soie noire à coudre, &c., &c.;
Coton Lowell 7¼ do 4¼; do croisé;
do Virginia 7¼ do do 4¼;
Cotons écrus 5¼, 3¼, 4¼, 5¼ et 6¼;
do blancs 5¼, 3¼ et 4¼, de 10¼ à draps, domino, de bons teints, siamoise, linseys, kerseys, mouchoirs coton bleu et blanc, bonnets de laine, couvertures, gants de laine et chaussettes de laine.
BARRIERE, LACAPERE & Co,
15 avril 98, rue de Chartres.

BOUTEILLES VIDES—10,000 bouteilles vides de Bordeaux en débarquement du navire Claiborne, à vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
19oct Rue Royale, 103

A VENDRE — En débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux:
80 barriques vin rouge bon ordinaire
Par L. MAJESTE & J. CLAUZURE,
60, Vieille Levée, entre St Louis
19 oct et Conti.

EAUX-DE-VIE, VINS—En débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux
104 barriques eau-de-vie Martel en 1834, 1ere preuve,
8¼ do do Henry Sutton 1844 1ere preuve,
4¼ do do do 1800, 1ere preuve;
2¼ do do J. B. Clerc, fine champagne,
2¼ do do do do do,
100 barriques vin rouge Montferrand
30 do do St-Julien,
20 do do Margaux,
16 do do Chateau St-Corbin, 1842;
A vendre par B. TALAMON,
19 oct 182, rue Royale

MARSEILLE.—50 barriques vin rouge Bergasse, 20¼ do do do.
250 paniers huile d'olive James Plagniol 24 onces et demi bouteilles,
50 caisses vin muscat,
70 do olives, câpres, cornichons au bois,
30 do savon marbré;
30 paniers bouteilles vides 22 onces;
14 do cruchons pour curaçao,
A vendre en débarquement du Fornax par
B. TALAMON,
19 oct 182, rue Royale.

P. MALLARD,

No 67, Rue Royale.

IMPORTATION directe de France, par les navires Brunswick, Magnolia et Béatrice du Havre:

MEUBLES—Secrétaires, fauteuils, prie dieu canapés, tête-à-tête, do marquises, consoles, jardinières, etc.

RIDEAUX—stores, étoffes à meubles et à rideaux de toutes sortes, franges, glands, torsades et passementerie.

Porcelaine de Sèvres et de Saxe, cristaux de Venise, etc., objets de fantaisie et d'art, papier mâché, bronzes, statuettes, pendules, garniture de cheminée, vases, flacons, coupes.—Services de table pour dîner, déjeuner et thé.

LAMPES—Carcelles, modérateurs et autres, montés sur bronze et porcelaine, article tout nouveau.

SPECIALITE—Importation de belles et riches glaces de Paris, encadrées.

TAPISSERIE—P. Mallard entreprend tous les travaux de tapisserie, décoration, etc. aux prix les plus modérés.

☞ Bals et soirées—On trouvera chez lui à louer de riches banquettes garnies en velours, lustres, candélabres, etc., à des conditions avantageuses. 16 oct—1☞

MAISON FRANÇAISE

Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il est honoré. Il est fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confections pour dames, soyeries en nombre et en beauté tout ce qu'il a été importé jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. Non seulement les manteaux en cachemires ouatés et de toutes couleurs sont en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable en toute ce que la fashion parisienne a pu produire de plus gracieux en manteaux, mantelets, surtout dans toutes les étoffes [illegible] comprend de guipure, damas, gros de tours, moiré, satin de Chine, velours, gazes, hermine, petit gris, Cygne et lue—Une mention spéciale doit être faite pour le surtout JENNY LIND. Jamais l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements ne s'étaient rencontrées réunis, dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse; ce n'est ni un mantelet ni un manteau, ni un surtout, c'est quelque chose de gracieux et de parfait! A cette exposition est joint un grand assortiment de soieries pour robes telles que glacé de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orléans damas royal, Pompadour, robes brodées et brochées, à carreaux, barèges de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés, nouveaux dessins, toile Chine, Cashmere, foulard pour robes, cachemires en pièces et en châles, écharpes en dentelle, tulles, malines, grand choix de cols et pèlerines, mouchoirs brodés, et en dentelle fil, valenciennes, garnitures diverses, rubans, ceintures, peignes d'écailles, boucles, bretelles, manchettes, porte-monnaies, éventails ordinaires et très riches, robes brodées, blanches, mousselines de laine, [illegible] vignettes en couleur, parapluies, ombrelles ordinaires brodées, garnies et en dentelle, crêpe, crêpe de Chine, blanc noir, chiné, etc., en général, tout ce qui compose la toilette des dames.

Les F. F. trouveront des ornements, façonnages dans tous les grades. R. D. FANIS,
16 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon

Nouveau magasin de marchandises sèches, situé à l'encoignure Bourbon et St-Pierre.

M. P. BARBE a l'honneur d'annoncer aux dames de la Première Municipalité qu'il fera l'ouverture de son nouveau magasin lundi, 14 octobre [illegible]

14 oct—7 P. BARBE.

Changement de domicile.

DARBY & TREMOULET ont transféré leur domicile du No 31 Vieille Levée au No 23 rue Bienville. 16 oct—6

Habillements confectionnés,

No 9, Rue des Magasins.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York un magnifique assortiment d'habillements confectionnés faits exprès pour le commerce de cette ville, et consistant en partie comme suit:

Redingotes d'iver, noires, bleues, vertes et brunes, sacs et paletots fantaisie, paletots bruns, habits en converse, en Rouw, habits et redingotes de draps fantaisie, de toutes couleurs, pantalons de casimir [illegible] gilets en satin noir [illegible] manteaux noirs d'automne à vendre par
BACH BARNETT & Co.,
16oct 9, rue des Magasins.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—Noirs, perles, bruns et en soie, Buena Vista, et à vendre par BACH BARNETT & Co.,
16oct 9, rue des Magasins

NOUVELLEMENT arrivés et à vendre,
35 douzaines Têtes de Mort,
Jambons de Westphalie,
Beurre de Normandie,
125 caisses vin de famille,
500 livres saucissons de Boulogne, 1re qualité,
300 do do d'Arles
25 caisses prunes à l'eau de vie, et un assortiment complet de groceries pour familles.
JEAN FISSE,
16oct Encoig. Royale et St Pierre

Par le vapeur Ohio—Marchandises à la dernière mode récemment reçues par

C. M. SIMPSON,
50 RUE CANAL.

CET établissement a été agrandi afin de recevoir un grand assortiment de marchandises supérieures à aucune en cette ville, en rareté et qualités, qui seront choisies par le propriétaire lui-même; elles seront de la dernière importation et du style le plus recherché.

Les prix pourront satisfaire les acheteurs les plus expérimentés.

Le premier arrivage de ses modes sont Visites, Mantelets, à la dernière mode en soie toute unie, moirée, Caméleon, et satin turc, moiré, noire et unie, dito moirée de couleurs, mérinos français de toutes les couleurs, drap de Cantes pour deuil.

Mérinos anglais et Paramatas, alpaca et Orleans.

Un grand assortiment de fournitures, telles que galons en soie français, du Florentine et boutons en soie, et un assortiment complet de franges. 11oct

VIENT d'être ouvert et pour vendre par pièce au prix de Boston—Un grand assortiment de coton de toute largeur et des meilleures manufactures du Nord, chez C. M. SIMPSON,
11 oct—10 50, rue du Canal.

Pour la Toussaint.

COURONNES ET BOUQUETS d'immortelles, FLEURS ET GUIRLANDES de roses blanches à feuilles d'argent et autres, en débarquement du navire BEATRICE du HAVRE, et à vendre au THREAD & NEEDLE STORE,
5 oct—1m 53, rue de Chartres

F. FRYER,

Rue Royale, Encoignure Bienville.

EN VENTE.

Par les navires Orlando et Brunswick, du Havre.
Chapeaux de paille
Chapeaux d'étoffe. Rubans divers,
Mantelets, par dessus,
Nouveautés, lingerie,
Gants de peau. 24sept

DREZ, Chapelier,

57, Exchange Alley, près la Douane,

CHAPEAUX DE TOUS GENRES ET SUR ORDRE.

M. DREZ a l'honneur de prévenir le public et sa clientèle, que son seul magasin est toujours à Exchange-Alley, 57, près de la Douane, et n'a aucune succursale. 30sept—1m

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 280, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres. 3m

GOMME ARABIQUE—10 caisses, à vendre en magasin par W. F. VREDENBURGH & CO,
14 oct 29, Vieille Levée

OSIER—100 paquets osier, en débarquement du navire Magnolia, du Havre, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
30sept 85, rue St-Louis

VINS VIEUX POUR FAMILLES—10 barriques Astrac Talence 1844.
10 do Château Loonat St-Emilion do,
2 do Campet St Estèphe 1841.
2 do Pape Clement Haut Brion do,
2 do Pontet Canet do,
2 do St-Pierre St-Julien do,
2 do Mouton Grand Vin do,
AUSSI—100 caisses St-Emilion 1ere preuve 1841, Tronquoy, St-Estèphe, Kerwan Cantenac, la Mission, Haut Brion; Château Haut Brion, Château Lafitte. Tous ces vins sont des crus véritables.
A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
17 oct 29, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE d'Alexandre Seignette—40 demi pipes, 50 quarts de 4me preuve eau-de vie de A. Seignette, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
9 oct 38, rue de Chartres, au premier.

VINS DE CHOIX—Les soussignés reçoivent des vins de choix, tels que:

Vin de Porto, de Sandeman, à quartauts, vin de Madère, vieux, London particular, de Blackburn, à quartauts et à octaves. Xérès pâle de Pemartin, à quartauts et à octaves.

Ces vins sont garantis et de la meilleure qualité.
LOISON & SILVESTRE,
9oct 38, Chartres, au Premier.

EAU DE VIE DE LA ROCHELLE—25 demi pipes; 25 quarts eau de vie de la Rochelle et Cognac, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
9oct 38, Chartres, au Premier.

COUVERTS GALVANISES—Les soussignés ont toujours en magasin un assortiment de couverts galvanisés [illegible]
LOISON & SILVESTRE,
9oct 38, Chartres, au Premier.

A LOUER—Pour le 1er novembre prochain, le 1er et le 2d étage de la maison No 16, des maisons Pontalba, rue de Chartres [illegible] S'adresser à
BOISSE & CHAUD,
16oct—1☞

A LOUER—Une maison [illegible] No 119, rue St Philippe [illegible] Dauphine, contenant quatre [illegible] hydrant, etc. On en donnera possession le 1er novembre prochain. S'adresser à
PABLO GELPI
No 131, Vieille Levée
14 oct—☞

A LOUER—Deux belles maisons en briques ayant toutes les commodités de familles, portant les Nos 137 et 139, rue de l'encoignure Hôpital. Possession le 1er octobre prochain. Pour les conditions s'adresser à Laborde et Xiques, No 3, rue Front entre Canal et Crossman.

A LOUER—Possession pourrait être donnée le 1er novembre prochain—Deux maisons de résidence particulières, situées rue de l'Esplanade entre Royale et Conde, troisième municipalité.

Aussi—Le magasin No 43, rue des Magasins [illegible] occupé par M. Aaron. S'adresser à
EDWARD BARNETT
4oct—1☞

MAISON A LOUER.

Une maison basse, située rue de Craps, entre l'Union et Bagatelle, ayant salle et salle à manger, avec portes à coulisses, trois chambres à coucher, galerie et cabinet, grande cour en jardin et bien briquetée, cuisine à étages, attenant etc. S'adresser chez
LORNE & FRAN
17 oct 14, rue du Canal

MADAME DE PONTALBA, de retour en ville, recevra les personnes qui désireront la voir pour la location de ses maisons. Son adresse est le No 5 sur la rue St Pierre près de la Levée, maison Pontalba.

COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVEE

L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires aura lieu le lundi, 4 novembre, à 4 heures, au bureau de la Compagnie. F. J. FORSTALL,
15oct—au 4n Secrétaire

AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la goélette SUSAN EMMA sont priées de les présenter à C. D. NOBLE
4 oct—☞ No 9, Nouveau Bassin

L'ACADÉMIE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

a été transférée au No. 17, rue Dauphine

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise. — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera enseignée suivant un système tel que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflexions de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés.

Ls. DUCOURNAU,

No. 130, encoignure des rues Chartres et St Louis,

PREVIENT les marchands de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES qu'il vendra aux prix les plus modérés.

Articles pour Tailleurs.

Directe importation de draps français, casimirs, mérinos, serge, devants de gilets en soie et velours de haute nouveauté, soie à coudre, boutons, cravates, &c. &c. 6oct

TROUVÉE une chienne d'arrêt [illegible] blanche, tachée puce, portant un collier avec le nom [illegible] Elle sera remise à son propriétaire, rue des Bons Enfants No 67, en payant les frais de nourriture et d'avis.

EX SHIP Charlemagne, du Havre
10 caisses de douze bouteilles [illegible]
10 do de vingt quatre demi do do
2 do petits pois en boites
1 do do en flacons
1 do de 150 boites truffes
1 do de 150 boites beurre frais
15 do de 150 demi boites sardines à l'huile, à vendre par THOMAS PINET & Co.,
1ºoct 29 rue Conti

EX SHIP Claiborne, de Bordeaux
135 caisses cerises à l'eau de vie
4 do petits pois
425 do vin rouge
50 barriques vin rouge de famille,
10 demi-quarts eau de vie Bouvret
A vendre par THOMAS PINET & C.
1oct 29 rue Conti

Zinc—Cuivre—Ferblanc.

L. F. DELAMARE, rue de la Douane entre Bourbon et Royale

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité supérieure à toute qui a été faite jusqu'à présent [illegible] ustensiles de ménage, bains et cuves [illegible] robinets, pompes, installation de bains [illegible]

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, châssis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 1oct

A vendre pour cause de départ.

PLUSIEURS bons domestiques de maison, sachant bonne manière [illegible] d'age de 18 ans, avec ses enfants [illegible] Ces esclaves sont vendus pour cause de départ seulement et sont des domestiques de confiance.

20—Un joli mobilier convenable pour une petite famille, comprenant un service d'argenterie.

30—Une quantité d'arbustes et de fleurs [illegible]

Le tout sera vendu en bloc ou par portion. S'adresser à l'encoignure des rues Conti et Remparts, du côté de la Chapelle.
14 oct—2ps juin 31

REÇU par le navire Béatrice, du Havre,
4 caisses chapeaux de soie,
5 do parfumeries;
2 do rubans satin nos No 1 1/2 à 12,
2 do do de pont No 9 à 12,
2 do taffetas do No 9 à 12,
2 do gaze, [illegible] No 1 à 12,
4 do manteaux, mantelets, écharpes en soie et en laine,
3 do soies, 2 do gazons.
3 do ombrelles, 2 do bretelles,
3 do boutons, boucles, peignes et brosses
2 do porte monnaie,
2 do cravates soie pour hommes,
2 do bas pour femmes,
1 do bas pour hommes,
2 do mouchoirs madras,
2 do indienne rouge unie, pour meubles,
2 do cartes à jouer,
2 do cuir maroquin, et à vendre par
J. LEVOIS,
15 oct No 47 rue Chartres

Papiers Peints.

VOR. HEBERT

149, Rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les navires Orlando, Magnolia et Béatrice, du Havre.

Un grand assortiment de papiers peints tout nouveau, et qu'il offre en vente à 10, 15, 20 & 25 cents le rouleau et au-dessus. Nov 151

Papiers Peints.

DELCROIX, 106, rue de Chartres,

REÇOIT par les navires Brunswick et Magnolia du Havre, un très grand assortiment de PAPIERS PEINTS, qu'il offre aux entrepreneurs et au public en général, aux prix les plus réduits.

On trouvera chez lui tout ce qu'il y a de plus nouveau en ce genre, papiers communs, petit satin papier glacé, dorés, &c, bordures ordinaires et imitation velouté, paysages, histoire, batailles de l'empire, grande marine, journées de Paris, &c &c, ciels de lit, nouveau genre, devants de cheminée, stores, bannes, soie vernis, colonnes, statues, &c. 16 sept—3m

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillement confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, rue Broad au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

Changement de domicile.

J. M. CABALLERO, a transporté son magasin du No 38, Vieille Levée, au No 36, de la même rue, entre celles de la Douane et Bienville.
14 oct

ABSINTHE—100 caisses Sauvajol, Brunetou & Co, en déchargement du brick Fornax, à vendre par R. CAHUZAC,
16oct 34, Vieille-Levée

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO,

Rue St. Charles, No. 22.
4sept—1an

EN débarquement du brick Ellis, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné,
46 barriques vin rouge, 60 caisses fruits à l'eau de vie.
G. M. LUCAS,
9oct 30, Bienville

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre:
500 dames-jeannes de 5 gallons.
500 do do 4 do.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
30sept 85, rue St Louis

RHUM de la Jamaïque—10 poinçons dans les magasins de la douane, à vendre par
MITCHEL & MAERNDORFF,
5 sept 36, rue Poydras

MAGASIN ROUGE,

entre les deux marchés,

JOS. N. ROBERT & Co.

GRAND DEBALLAGE d'un assortiment complet de marchandises sèches, reçues par les navires Memphis, Galena, Cazone, Président, Quebec et Perkins, à vendre à des prix très réduits.

Aussi:

Au magasin des soussignés au No 66, Vieille Levée, près de l'encoignure St-Louis, un magnifique assortiment de linge confectionné pour hommes et enfans, chapeaux, casquettes, chaussures, parapluies, malles, sacs de voyage, etc. etc., qu'ils vendront à des prix excessivement bas.

JOS. N. ROBERT & Co.

P. S.—Les marchands de la ville et des campagnes sont instamment invités à venir examiner leur bel assortiment. 18 oct

Chassaniol et Boulenger,

Encoignure Chartres et Conti,

AYANT reçu et déballé leurs marchandises du navire Huguenot, offrent à leurs clients de la ville et de la campagne, les articles suivants aux prix les plus modérés. [illegible]
18 oct